

**UNION LOCALE
DES SYNDICATS CGT
DE BOURGES**



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25
Fax : 02.48.65.50.27
Port : 06 87 26 05 35
Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr
Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

**Malika est réintégrée...
définitivement !**
Géant Casino ne fait pas appel de la
décision de la Cour d'Appel
Administrative !

Le 11 mai 2004, Malika, militante CGT chez Géant Casino St Doulichard, était convoquée à un entretien préalable au licenciement. La direction de Géant Casino reprochait à Malika d'avoir détourné à son profit des points de fidélité S'MILES, correspondant à trois bons d'achat de 10€ chacun...

Le 08 juin 2004 Malika était licenciée pour faute grave, après 29 ans d'ancienneté, avec l'autorisation administrative de l'Inspection du Travail du Cher.

Malika faisait alors un recours hiérarchique, contre la décision de l'Inspecteur du Travail, auprès du Ministre de l'emploi du travail et de la cohésion sociale.

Le 12 octobre 2004, le Ministre annulait la décision de l'Inspecteur du Travail et refusait le licenciement de Malika.

Malika était alors réintégrée, le 18 octobre 2004, à son poste de travail.

La direction de Casino France saisissait alors, le 11 décembre 2004, le Tribunal administratif d'Orléans, afin de lui demander d'annuler la décision du Ministre.

Par décision du 14 décembre 2006, le Tribunal administratif d'Orléans rejetait la requête de Casino France.

Revanchar, Casino France faisait immédiatement appel de cette décision devant la Cour d'appel administrative de Nantes.

Le 04 décembre 2007, la Cour d'appel administrative de Nantes notifiait aux parties le rejet de l'appel formé par Casino France. Cette décision était susceptible d'appel devant le Conseil d'Etat dans un délai de deux mois.

Le délai d'appel étant passé et Géant Casino n'ayant pas décidé de se pourvoir devant le Conseil d'Etat, la décision du Ministre du 12 octobre 2004, d'annuler l'autorisation administrative de licenciement, est donc devenue définitive !

L'Union Locale CGT de Bourges vous invite à participer au point Presse qu'elle organisera le :

Vendredi 22 février 2008
à 11h30, Maison des syndicats
5, boulevard Clémenceau à Bourges

A l'issue de ce point Presse, l'UL CGT rassemblera autour de Malika, tous celles et ceux qui ont contribué à cette victoire, pour un pot de la solidarité.